

CONVOCATION ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

Madame, Monsieur,

Je vous de trouver ci-joint le complément à l'ordre du jour de la convocation à la trente-deuxième séance de la mandature **Le mardi 10 janvier 2023 à 18 h** :

Délibérations : *(entre parenthèse les initiales du ou des rapporteurs en binôme avec le maire)*

6-Interdiction d'intervention dans le cimetière pour une entreprise (GC)

7-Classement du chemin du Pont du Diable dans le domaine public communal (JCM)

Le reste sans changement

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments les meilleurs.

Fait à Arvillard, le 4 janvier 2023

Le Maire, Georges COMMUNAL

